aux tyrans, a bas les monarchies! Liberté Indépendance!" Alors, dis-je, l'on verrait éclater de tous côtés des résultats heureux pour les masses.

"O! vous qui (du haut des Hustings!) dérouliez aux yeux de vos compatriotes le révoltant tableau des nombreux griefs sous le poids desquels ils gémissaient: vous, qui par vos discours incendiaires les excitiez a une juste résistance, et a un noble soulevement; vous qui leur promettiez de ne jamais les abandonner, mais de vous tenir au milieu d'eux au moment du danger; vous surtout qui, en 37, le 23 octobre a St. Charles, fites adopter au peuple la fameuse Déclaration des Six-Comtés, avez-vous oublié les promesses et les serments que vous fites en ce jour Solemnel? Les griefs sont-ils aujourd'hui moins *nombreux* et moins *révoltants* qu'ils étaient alors? Le gouvernement est-il devenu, ou promet-il de devenir moins *tyrannique*? L'aurore d'un avenir plus heureux brille-t-il d'un éclat plus vif? Les sentiments des ministres whigs sont-ils plus à l'unisson avec nos demandes, depuis tant d'années rejettées? Les énergiques protestations que ne cessent de faire nos intrépides et infatigables défenseurs, sont-elles plus écoutees? Lord John Russell est-il devenu plus honnête, et a-t-il offert à l'adoption des communes des mesures plus équitables, et plus en harmonie avec nos besoins? La Chambre d'Assemblée, a-t-elle éte remplacee par un corps d'hommes plus integres, plus indépendants de l'Exécutif, plus populaires, moins pervers, et mieux intentionnes?....... Répondez a ces questions, vous dont l'intrépidité était si grande et les promesses si larges, lorsqu'en-37 vous planiez si orgueilleusement au-dessus de la multitude qui applaudissait à vos nobles élans patriotiques, qui attendait tant de vous, où êtes vous, que faites vous? Voudriez-vous trahir la confiance, le devoir et l'honneur?....

Compatriotes, écoutez, et méditez ces paroles du Grand de LaMenais: "La Liberte est le pain que les Peuples doivent gagner a la sueur de leur front. Elle est comme le Royaume de Dieu, elle souffre violence, et ce sont les violents qui la ravissent."

UN CANADIEN.

Vermont 2 Nov. 1839.

LE PATRIOTE CANADIEN.

BURLINGTON, VT.

MERCREDI SOIR, 6 NOVEMBRE 1839.

ÉDUCATION.

L'instruction publique, seul et unique moyen de dissiper les ténèbres de l'ignorance, les préjugés destructeurs, de former des citoyens moraux et utiles, doit avoir pour but d'attacher les hommes à leurs devoirs réciproques de citoyen, en les éclairant sur la necessité de ces devoirs pour les intérêts de tous; et surtout doit avoir pour but de bannir d'eux les fausses opinions.

Il y a encore beaucoup à faire aux États-Unis et surtout au Canada, pour l'education du peuple.

L'homme trouve sa force réelle bien plus dans l'intelligence que dans le physique. L'instruction publique bien établie est la base de tout le bonheur social; les soins qu'elle réclame doivent être dirigés vers cette fin principale, le perfectionnement rationnel et moral d'une nation entière.

On ne saurait commencer trop tôt une bonne éducation. Il faut que la raison prévienne l'âge, sans quoi la jeunesse a tout à craindre. Il est vrai que, dans la tendre jeunesse, l'esprit n'est pas encore ouvert; mais il faut, avec les enfans, faire prendre à la raison une robe d'enfant. Les pères, les mères et les précepteurs doivent examiner de près, pour en tirer parti, etudier de sang froid, l'humeur et la portée des sujets qu'ils elevent.

Les vrais principes en tout genre, sont ceux que dicte la nature même des choses, et que saisit le plus universellement le sens commun. Consultons donc tout a la fois et la nature et la raison. Réunissons les verites les plus simples, les plus faites pour tous.

Si l'on considère combien sont fortes et longues les impressions reçues dans les premiers instans de la vie, a une époque où l'esprit de l'homme est comme une table rase qui attend le travail du burin, où ses organes delicats ne reçoivent aucune empreinte qu'elle ne laisse une trace durable, de quelle religieuse sollicitude ne doit-on pas être saisi pour l'éducation de ses enfans, de ses concitoyens, de ses semblables! Quel homme un peu avancé dans la carrière de la vie, n'a pas remarqué bien des fois en lui-même, combien il en coûte de peines pour vaincre des préjugés, redresser des idées fausses, corriger des erreurs, pour surmonter de pernicieuses habitudes et en contracter de salutaires. Ce n'est donc pas une chose indifférente que les docterines de l'enseignement.

L'instruction nationale, et surtout l'instruction élementaire, ce grand ressort de la raison publique, de la morale pratique, est aujourd'hui le premier besoin de la population Canadienne, comme la premiere dette du gouvernement envers elle; dette qu'elle n'a voulu jamais acquitter.

Dans une bonne organisation d'enseignement, les docterines à enseigner doivent être en rapport aux institutions qui régissent; il doit y avoir une classe pour les sciences morales et publiques, comme il doit en avoir pour les connaissances industrielles, et surtout d'agriculture, dans un pays, comme le Canada, principalement destiné a cette branche d'industrie. Il faut enfin une organisation où les devoirs nationaux de l'enseignement soient completement remplis.

Ce qu'on doit commencer à former dans un enfant, c'est un corps sain, un caractère heureux, et un bon cœur, qui renferme en lui le germe de tous les sentimens qu'il doit avoir un jour, et de toutes les vertus qu'il doit pratiquer. Voila jusqu'où peut s'étendre la premiere éducation qui est le fondement de toutes les autres.

L'enfant vient au monde avec une ame comme avec un corps; cette âme a déja ses facultés naissantes, de même que le corps a les siennes; et des premiers plis qu'on leur laisse prendre, dépendent, en grande partie, leurs habitudes pour toujours. Sous le vain prétexte qu'un enfant n'est pas raisonnable, on ne doit pas attendre l'âge où il devrait l'être pour lui apprendre a le devenir. Ce n'est pas en un instant qu'on se forme à la sagesse; l'exercice du corps, les développemens de ses sens, de ses organes, et de ses forces, ne donnent point a l'ame l'habitude et l'exercice de la raison; et si dans la jeunesse, cette âme n'est encore qu'à son enfance, on ne regagnera point auprès de son élève, le tems qu'on aura perdu.

Comme la tendre fleur qui est encore dans sa premiere enveloppe, qu'on arrose pour la faire germer, qui s'élève insensiblement, et qu'on cultive pour la faire croître, qui montre d'abord ses feuilles, qui laisse voir ensuite son bouton, qui ouvre enfin son sein, et s'épanouit; la raison germe dans l'enfance, croit avec l'âge, se développe en s'exerçant, et passant par tous les dégrés, n'acquiert de jour en jour sa vigueur, son éclat et sa beauté qu'à force de culture.

Cette culture et ces soins, consistent principalement en ce que, outre l'attention de ne rien faire, par rapport à l'enfant, que de juste et de raisonnable, il faut avoir celle de ne rien dire qui ne le soit également. La justesse de l'esprit, vient surtout de la justesse des idées. Si elles sont nettes et précises, les jugemens le seront aussi. Il ne faut donc laisser entrer dans l'esprit d'un enfant aucune idée fausse, obscure ou confuse; mais seulement l'idée des choses qu'il peut concevoir jusqu'à un certain point, et qu'il peut distinguer entre elles, et qui sont a sa portée. De ce nombre seront les idées de ses premieres sensation et de ses premisrs besoins; de celles-ci dériveront insensiblement celles de ses plus tendres affections, et bientôt après celles de ses premiers devoirs; à ces dernieres on doit joindre successivement celles des objets dont les rapports seront plus éloignes de lui.

Assuré de la justesse de ses premières idées, on doit s'attacher aux jugemens qu'on lui verra former et à la justesse de leur combinaison afin qu'à mesure que sa raison se développera on puisse la rectifier.

On aidera l'enfance à se remplir de ces principes généreux, de ces maximes évidentes, dont l'application se trouve à chaque instant, et qui deviennent la base de toutes nos connaissances; on l'exercera a l'attention; on aura soin de la prévenir contre la précipitation dans les jugemens, contre les illusions d'un esprit prevenu de la mettre en garde contre les inclinations et les goûts qui sont la source de presque tous les mauvais raisonnemens, lui faire aimer la vérite comme le principe de la sagesse et du bonheur.

Mais à quoi surtout on doit s'attacher, c'est à porter dans l'esprit de la jeunesse les notions les plus essentielles de la morale. De la morale! cette science des devoirs et des sentimens, cette science de la sagesse et du bonheur, qui nous apprend à faire accorder à notre véritable bien celui des autres, et à ne jamais regarder comme vraiment utile, ce qui n'est pas honnête; cette science qui nous offre d'ailleurs des premiers principes si lumineux, si simples et si féconds; cette science en un mot, qui doit être l'étude de tous les hommes, leur première leur seconde, leur derniere étude, celle de toute la vie, celle qui doit régler toutes les autres, et déterminer le choix, en prescrire le but, en faire le mérite et en montrer la recompense.

Comme rien ne mérite plus de soin que l'éducation de la jeunesse; comme c'est la partie de l'instruction qui porte les fruits les plus riches et les plus durables, lorsqu'elle est soutenue par des instituteurs, des professeurs convenables; que les hommes sont ce qu'on les fait; que c'est par l'éducation qu'ils reçoivent qu'on les fait ce qu'ils doivent être, et ce qu'ils seront toujours, si par suite, rien ne dément a leurs yeux cette éducation qu'on leur a donnée; comme plus a on une connaissance profonde de l'histoire, plus on est pénetré de cette grande vérité; que les états sont plus ou moins florissans, et les peuples plus ou moins respectables, selon que l'education y est plus ou moins connue, plus ou moins cultivée; que rien n'influe plus directement sur les mœurs d'une nation, que l'éducation publique; que les plus beaux jours de Lacédémone furent ceux où elle éleva sa jeunesse avec des soins plus particuliers, et que Rome ne fut plus Rome quand sa jeunesse commença à se corrompre, aussi les législateurs modernes de tous les pays ne s'auraient trop s'intéresser à l'éducation.

Il serait à désirer que dans les institutions publiques, tout en inspirant aux eleves un grand amour pour la petrie, un grand fond d'humanité, de bienfaisance, tous les sentimens de l'honneur et de la vertu, qu'on leur prescrivit les réglemens les plus sages, la constitution la plus propre a perpétuer en eux l'esprit dont ils doivent être animés, qu'on les pliat de bonne heure au joug de la frugalité, de la temperance, du travail, qu'on les formet aux connaissances qu'ils doivent acquérir, d'un usage utile surtout et enfin à l'exercice de toutes les vertus qui leur conviennent.

La fin au Numéro prochain.

Des Américains; et sage politique qui devrait être adoptée à l'égard des Canadas.

Par sympathie, par intérêt comme par devoir, le peuple Américain ne doit pas être inactif quant aux affaires du Canada; car le peuple Américain doit desirer que le Canada devienne libre, que la liberté, leur divinité chérie, regne chez leurs voisins dans tout son éclat, et que le despotisme soit écrasé. Il doit être naturel a toute république, pénetrée de l'esprit de sa consitution, de voir propager ses principes; et surtout, quand des principes contraires sont professés chez le seul voisin qu'elle puisse avoir a redouter pour sa sûreté et pour le maintien de ses principes. Ainsi donc, par intérêt, si ce n'est par un esprit de magnanimité, les Américans devraient tout faire pour exclure un gouvernement tyrannique a leur porte: car tant que l'autorite anglaise existera dans le Nord de l'Amérique, la révolution Américaine ne sera pas accomplie. Pour le sol de l'Amérique ne sont point faites les répressions impitoyables, la loi martiale illégalement existante, et cruellement executée apres la victoire, les lois d'exception, les procès monstres, les assassinats, et tous les autres crimes, dignes associés, et inséparables du machiavelisme. Fureurs insensées! qui ne peuvent conduire qu'à la haine, a la vengeance, aux complots et aux réactions de la guerre civile. Cessons, aujourd'hui, de dérouler ce tableau irritant. Nous poserons la question de l'avenir des Canadas telle qu'elle se présente a nos yeux; et nous tâcherons, s'il se peut, de ramener le gouvernement, trop long-tems entrainé par la double impulsion de la peur et de l'orgueil, a son veritable intérêt, qui ne differe pas du nôtre.

De quoi se plaint-il, en résumé? Il se plaint de manquer de l'autorité morale, qui est tout; de n'être pas entouré du respect et de l'affection dont le pouvoir a absolument besoin, et pour lui-même, et pour le repos de la société entière.

De quoi se plaint la population? De ce que toutes ses garanties sociales lui ont été arrachées, de ce que ses droits les plus chers ont été violés, de ce qu'enfin le pays a été, par la politique monstrueuse de l'Angleterre, une scene affreuse de guerre civile, de meurtres, de viols, de pillages, d'incendies et de carnages impitoyables. Apres cela le peuple est désaffectionné. Oui, cela est incontestable. Et ce ne sont maintenant ni les lois coërcitives les plus cruelles, ni les soldats les plus féroces, qui pourraient ressaisir les liens d'amitié qui unissaient les Canadiens à la métropole, et qu'une epée ensanglantée est venue couper. Il faut au Canada son Independance. C'est le seul moyen qu'il reste maintenant a l'Angleterre si elle veut retirer quelque honneur et du profit de sa connexion actuelle avec les Canadas.

On le voit donc, par les actes du passé, les embarras de la situation, les dangers, les crises menaçantes tiennent maintenant a une cause unique, *le besoin absolu d'Indépendance,* le mécontentement de ne le pas voir satisfaire.

La faiblesse du pouvoir tendra chaque jour a perdre le reste de force qui lui reste. L'autorité au lieu de se rendre aux justes demandes du peuple, au lieu de lui accorder le redressement de ses griefs, s'est engagé dans une lutte qui lui est deshonorable; son honneur s'est compromis aux yeux des nations par ses cruautés, et son pouvoir, dans cette partie du monde, loin de se consolider, chaque jour est moins assuré. Oui, cela est vrai. Notre cause c'est la lutte barbare et imprudente engagée dans les faits et dans les lois contre le principe *de la souveraineté du peuple.* Contre ce principe le gouvernement quoi qu'il fasse, ne pourra jamais rien. Veut-il continuer à l'éluder, a l'affaiblir, a le combattre? Il sera sans aucun doute pendant quelque tems un obstacle a l'affranchissement et a la grandeur des droits naturels et imprescriptibles; mais déjà il a perdu sa sécurité; et en définitif, il sera vaincu, comme l'ont été, depuis plus de 6 ans, toutes les métropoles qui, envers leurs colonies, ont méconnu, contesté la toute puissance des idees et du droit populaires. Tel est le sort qui attend toute metropole qui se refusera de marcher d'accord avec la majorité nationale, se livrera aux défiances, aux frayeurs, et qui refusera enfin de rendre hommage à la volonté, aux besoins qui font le droit, pour seconder, en les regularisant, les mouvemens des réformes.

Le gouvernement ne peut trouver dans le Canada une force réelle, de la stabilité, qu'il a cherché vainement dans la division des esprits, les préjugées nationaux et le dévouement pretendu d'un parti dont les convictions ne sauraient long-tems encore trouver place entre la légitimité du droit divin et la souveraineté des Canadas.

Il ne doit pas s'agir ici de rivalité et d'amour propre. L'intérêt du pays, son avenir, l'honneur et la gloire de l'Angleterre y sont grandement engagés. Ne pas s'empresser de porter du soulagement, laisser le pays dans son agonie, est un crime. Le statu quo, des boulversemens pourront, et devront s'opérer au premier signal. Que l'on croie, tant que l'on voudra a la modération du nouveau-gouverneur, a sa bonne volonte; il faut au pays des garanties plus solides. Le Canada est calme; mais c'est le calme précurseur des tempêtes. Ceci doit donner a reflechir......

Il n'est pas juste que ceux qui souffrent, ceux qui sont privés, de leur constitution, de leurs droits; ceux dont les parens ont été en butte aux outrages et aux coup des assassins politiques, qui ont été illégalement condamnés, exilés, dépouilles de leurs propriétés, voient leurs souffrances se prolonger pour de prétendus crimes dont ils ne sont point coupables. En outre, la clémence et la justice doivent être appelés sur ceux qui n'ont déja que trop expié leur courageuse resistance a une tyrannie qui, elle seule, suffit pour ternir la reputation d'un gouvernement, et surtout d'un gouvernement dans le 19e. siecle et sur le sol vierge de l'Amérique. Une amnistie générale aurait donc dû marquer l'arrivée du nouveau gouv. au Canada. L'effervescence ou se trouve le pays, donne de puissans motifs pour ne pas éloigner le moment du pardon. Aucune confiance ne peut renaitre sans clemence, le principe du mal ne pourra jamais disparaitre. La punition du pouvoir a été trop sévere et dure trop long-temps: bien des familles souffrent, et demandent un meilleur avenir. L'opinion publique, tout le pays, attend un gage de reconciliation durable, non des graces partielles seulement, mais une amnistie générale aux coupables politiques, qu'il est impossible, aux yeux de la raison, d'assimiler à des hommes qui commettent des actions isolées et viles, des hommes qui ont figurés dans des combats où il y a du danger pour tout le monde, et surtout quand il s'agissait de la défense de leurs droits, tout le pays attend la liberté et l'indépendance; c'est a l'Angleterre a réparer ses fautes passées et ses crimes envers cette malheureuse colonie, en se rendant à ses besoins et a ses sollicitations: mesures salutaires qui tourneraient, au résumé, au profit de la Grande-Bretagne, et a la gloire du cabinet qui les adopterait!

La question de l'avenir des Canadas ainsi posée, ouvre une chance de réconciliation et d'intérêts reciproques. Serait-il sage de la repousser? Que se propose de faire le nouveau gouverneur? Nous l'ignorons. Les secrets d'Etat sont la inconnus. Mais le passé doit nous instruire de ce qui nous attend dans l'avenir si nous ne sommes point Indépendans. Ce dernier mot peut paraitre dûr, à quelques-uns; mais il est certain que c'est le seul qui puisse être avantageux pour tous. C'est une vérité trop manifeste pour que personne songe a la contredire. Toute autre mesure serait fausse et incomplète, l'Angleterre peut en être sûre. A tout prix on saura arriver a la solution.

Il y a dans la vérité une force qui ne saurait être toujours méconnue, et contre laquelle ne peuvent definitivement prévaloir les intérêts ou les sophismes de la minorité. Le Bas-Canada reclame sa liberté a grands cris, il combattra, et ne cessera de combattre, s'il le faut jusqu'a extinction de toutes ses forces, si on persiste à le repousser dans sa demande. Le projet d'une réforme pleine et entiere n'a pas besoin d'être justifié: il est la suite nécessaire de la tyrannie la plus cruelle; il est dans l'ordre régulier de notre position sur le continent Americain, auprès d'une belle République, forte et brillante des bienfaits de l'Independance; il est, et partout, dans les faits et dans la nature des choses existantes.

La réorganisation du Canada sur des principes populaires ne peut se refuser; on peut en retarder le developpement, et voilà seulement ce qui est possible.

Ce n'est pas un mouvement d'humeur qui nous porte a demander de rompre entièrement les lieus qui unissent à peine les Canadas à la Grande-Bretagne, mais c'est une nécessite absolûe requise par les circonstances.

Que la Reine d'Angleterre mette sa gloire à sanctionner la liberté méconnue, et a assurer la naissance, la prospérité et le bonheur d'un peuple, qui ne cesserait d'élever des chants vers l'Éternels pour leur bienfaitrice et pour le peuple généreux a qui il devrait ces bienfaits. C'est le seul moyen, nous le redisons, de relever toutes les difficultes. Loin que l'orgueil de l'Empire Britannique en frémisse, il devrait être fier de remplir la sublime mission que Dieu lui a donnée.

REPRÉSENTATIONS DRAMATIQUES FRANCAISES À QUÉBEC.

La tragédie de "la mort de César," qui a été jouée dernierement à Quebec par des amateurs, compagnons Imprimeurs, a mis aux abois le militaire et la police. Le commandant militaire a fait fermer les portes pour arrêter toute communication entre la ville et les faubourgs, et a fait aussi cerner le théatre par la police. Les magistrats, instrumens dociles de l'oppression, ont eu une assemblée solennelle et extraordinaire au sujet des représentations qui ont eu lieu dans cette ville.

Ces persécutions ont été sans doute suscitées par la peur, d'un côte; et de l'autre, par le désir d'éteindre dans le cœur des Canadiens tout ce qui pourrait nourrir en eux l'amour de la langue qu'ils parlent.

O tyrannie! tu portes tes fruits avec toi; la peur est ta compagne inséparable: sans cesse tu crois voir l'épée de Damoclès suspendue sur ta tête!

La mort de César brille de sentimens patriotiques les plus purs, et de pensees de liberte les plus nobles; mais l'application la plus juste qui pourrait maintenant en être faite au Canada, serait ce beau vers:

Tu dors Brutus, et Rome est dans les fers!!

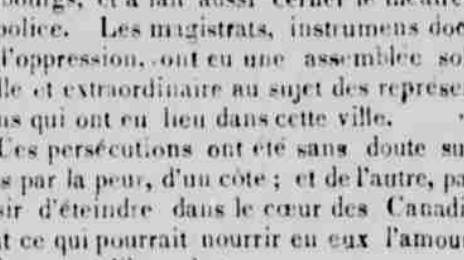

NOTRE JOURNAL AU CANADA.

Depuis l'établissement du *Patriote Canadien*, nous nous sommes fait un devoir de l'adresser aux journalistes du Canada. Ce sont les seules copies de notre journal que nous ayons confiées régulièrement a la poste, a l'exception de deux autres adressées a *deux* souscripteurs tories que nous avons a Montréal, dont l'un d'eux est le surintendant de la Police! Celles adressées aux echanges étant pour des journaux qui *supportent* le gouvernement, nous avions lieu de croire qu'elles dussent être livrées sans difficulté a leurs adresses. Point de tout.

On a fait plus: on a arrête les journaux qui nous étaient envoyés de tems a autres, et nous venons d'apprendre d'une manière sûre que certains officiers du gouvernement s'appropriaient toutes les copies de notre journal, sans les transmette ensuites aux journalistes pour qui elles étaient destinées!

Nous demandons maintenant pourquoi nous ne jouirions pas du même privilege accordé a tous les autres journaux des États-Unis: celui de circuler librement au Canada! Comment les directeurs de postes ont-ils pu permettre cette odieuse manœuvre, sans nous en donner avis? Il y a injustice! il y a vol!!

Nous avons adressé dernièrement une file complete du *Patriote Canadien* au secrétaire du nouveau Gouverneur. Nous serions bien aise de savoir si ses numéros lui ont été livres. Nous en doutons, d'après les précédens que nous avons devant les yeux. Les affidés de Colborne, espérant exercer encore sous la présente administration, le brigandage du régne du despote qui vient de laisser le Canada, mettront, sans doute, tout en usage pour empêcher la vérité de parvenir jusqu'au Gouverneur THOMPSON. En effet, ou ce dernier pourrait-il la puiser? Ce n'est pas dans les journaux tories, dont la rage et le fanatisme sont à leur comble. Ce n'est pas dans les deux seuls journaux de principes libéraux qui existent dans le Bas-Canada! ils ne sont pas libres de publier ce qu'ils pensent. Neanmoins, nous devons leur rendre justice; ils ont fait pour la cause tout ce que les circonstances leur permettaient de faire.

Le *Montreal Courier* de lundi, dit qu'il a vu notre feuille du 30. C'est un No. que nous nous rappelons avoir donné ici à un voyageur (tory) qui se rendait à Montréal. Le *Courier* signale plusieurs de nos paragraphes, et particulierement "*notre coup d'œil* sur le Canada," nos remarques sur "le départ du sanguinaire Colborne," et les "adieux que lui a adressés un de nos correspondans. Le *coup* d'œil surtout parait l'offusquer beaucoup; car les tories désirent si ardemment le jour où les Canadiens voudraient bien *fermer les yeux* sur le passé comme sur l'avenir! Patience, Messieurs, nous avons l'œil ouvert sur la position de notre malheureuse patrie, et nous espérons pouvoir parvenir à en ouvrir bien d'autres!!

EMPRISONNEMENT DE M. MORIN.—Il parait que le temps des étrangetés n'est pas fini. M. MORIN ayant informé les autorites qu'il était prêt à se livrer entre leurs mains s'il avait été émané un warrant contre lui, il lui fut répondu qu'en effet un tel warrant existait, mais qu'on ne l'exécuterait pas avant d'avoir écrit à Montréal pour recevoir des ordres. On a écrit, le résultat de cette correspondance a été une lettre du proc. gén. OGDEN, informant M. MORIN, par l'ordre de S. E. le gouverneur général, que si lui, M. MORIN, ne sortait pas immédiatement de la Province, le warrant émané contre lui serait exécute. M. MORIN n'a pas hésité à declarer qu'il était prêt à se constituer prisonnier. Nous ne savons encore si M. MORIN a reçu notification de se rendre. Ce qu'il y a d'étrange dans cette affaire, ce n'est pas l'exécution du warrant, cela est dans l'ordre; mais c'est l'alternative laissée a M. MORIN de sortir de la Province. Si l'on avait des charges suffisantes contre ce Monsieur, on ne devait pas lui laisser le moyen d'échapper; si on n'avait rien de substantiel contre lui, on ne devait pas abuser de l'état actuel des choses pour le forcer a s'exiler, et à se compromettre par là. De pareils procedes ne nous auraient pas étonné sous sir John Colborne, mais nous avouons qu'ils nous surprennent sous l'administration actuelle. On a surpris le Gouverneur Général, ou nous nous trompons fort

M. MORIN se rendit à la prison dans le cours de l'après midi de Mercredi dernier, mais il fut fort surpris de ne pas se voir définitivement écroué, il était seulement emprisonné en attendant instruction ultérieure. Ainsi voilà un sujet Anglais contre qui l'on n'a pas seulement des charges suffisantes pour l'ecrouer tout de suite, et a qui cependant on a offert l'alternative de s'exiler ou de se laisser emprisonner. Veritablement nous n'y comprenons plus rien, et nous commençons à penser que c'est un long rêve que tout ce que nous voyons depuis un an. (*Canadien du* 30.)

Ainsi, le nouveau Gouverneur s'est révélé au Canada dans son premier acte politique (sa proclamation) en l'empreignant au coin des prejugés nationaux; ce second acte contre Mr. Morin, qui, d'après les dernières nouvelles, s'est constitue prisonnier, est entaché de l'injustice la plus criante. Mr. Morin doit se préparer à subir le sort de M. D. B. Viger, un long emprisonnement sans procès. Malgré les preuves patentes des violations par le gouvernement colonial de toute équité, et de tout ce qu'il y a de plus sacre parmi les hommes, quoi! peut-il se trouver encore des gens assez peu désillusionnés, pour compter sur la bonne foi et la justice de ceux qui se font un plaisir affreux de fouler aux pieds toute bonne foi et toute justice!—*Edt. Patriote Can.*

MM. PERRAULT ET DUFORT.

En signalant le retour au Canada de MM. Perrault et Dufort, deux réfugiés Canadiens, voici comment s'exprime le *Morning Courier* du 4:—

Nous annonçons, d'après le Herald, que MM. Louis Perrault et Dufort sont revenus des Etats-Unis. Ces mêmes hommes qui ont outragés toutes les lois qui assurent la conservation de la vie et de la propriété, qui ont été engagés activement dans les troupes qui ont infesté la frontière, qui ont poussé les sympathiseurs au brigandage et au meurtre, qui ont fait le [illegible] des armemens contre le Canada, ce que M. Dufort [illegible], démontrent trois choses: Effronterie impudente; la vengeance que le peuple pourrait exercer contre eux, et l'insuffisance du gouvernement.

Il finit sa tirade en s'écriant:—

Il n'y a ni respect, ni vénération pour l'administration